

Vivre

Le magazine d'une ville solidaire



Mars
2009
n°57

8 mars :
Journée
internationale
des Femmes



Sommaire

- 3 Journée internationale contre le racisme et les discriminations
La mobilisation des agents municipaux contre les intempéries
- 4 Janvier, février à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture, AMEM
- 7 La crise économique
- 8-9 Journée internationale des femmes
- 10 Réforme de l'organisation territoriale
- 11 Le crime de l'armée israélienne à Gaza
- 12 Associations, brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait : Philippe Leuret
- 15 État civil, Jade News
- 16 Vote du budget

notre couverture

Des visages de femmes, d'ici et d'ailleurs. Pour dire que le 8 mars, c'est ici et ailleurs. Pour dire, encore, ici et ailleurs, qu'on devrait toutes et tous naître égaux en droit.



Signature de la charte d'escalier rue du Colonel Fabien



Légende

C'est fait, les locataires du 28 rue du Colonel Fabien ont leur charte d'escalier. Elle a été signée le 4 février par les Président et Directeur de Oise Habitat ainsi que deux représentants des locataires. C'est la 25^e charte d'escalier sur les 95 entrées d'immeuble gérées par Oise Habitat. La charte d'escalier traduit un engagement mutuel entre le bailleur et les locataires pour améliorer le cadre de vie et pérenniser les aménagements entrepris à cet effet.

Jou le ro

Le 23 mars
racisme et
seront prop
minations e

Cette an
mettre
discrim
les personnes
dans ce sens
une commiss
des bâtiments
capées.
Le handicap
deuxième ca
l'origine. Cel
regards ou
par un refus
Les chiffres
taux d'empl
était au max
juillet 1987
2005, a in
des travaille
sements de
Le program

La des cor

ndubi
cipau
et bâ
tes de n
difficile
consécu
les ager
leur peir



Journée internationale contre le racisme et les discriminations

Le 23 mars, Montataire célébrera la journée internationale contre le racisme et les discriminations. Durant une semaine, des événements seront proposés pour sensibiliser la population aux différentes discriminations existantes.

Cette année, les élus ont souhaité mettre un accent particulier sur les discriminations dont sont victimes les personnes souffrant d'un handicap. C'est dans ce sens que la municipalité a créé une commission visant à faciliter l'accès des bâtiments publics aux personnes handicapées.

Le handicap constitue en France la deuxième cause de discrimination après l'origine. Cela peut se traduire par des regards ou comportements désobligeants, par un refus d'accès à un prêt, un emploi. Les chiffres sont révélateurs : en 2007, le taux d'emploi des personnes handicapées était au maximum de 4%. Pourtant la loi de juillet 1987, renforcée par celle de février 2005, a introduit une obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour les établissements de vingt salariés et plus dans la

proportion de 6% de l'effectif total de leurs salariés. Mais seules 45% des entreprises atteignaient ce pourcentage en 2007.

L'origine, 1^{re} cause de discrimination

L'origine constitue en effet la première cause de discrimination. Selon une étude du Bureau international du travail (BIT) parue le 15 mars 2007, près de quatre fois sur cinq, un candidat à l'embauche d'origine hexagonale sera préféré à un candidat d'origine maghrébine ou noire africaine.

C'est ainsi que le taux de chômage des jeunes diplômés d'origine étrangère est trois fois plus élevé que celui de la moyenne nationale. Et cela continue au sein de l'entreprise puisque les salariés d'origine étrangère ont du mal à dépasser un certain niveau hiérarchique. C'est le fameux "plafond



de verre", celui qu'on ne voit pas mais contre lequel on vient se cogner en permanence.

Pourtant, le racisme et la discrimination constituent des délits punis par la loi. Ainsi, toute discrimination, définie par la loi, "commise à l'égard d'une personne physique ou morale est passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (...)". Et depuis que le droit européen a obligé la France à inverser la charge de la preuve, il n'appartient plus, dans le cadre de l'entreprise, au salarié mais à l'employeur de démontrer qu'il ne discrimine pas.

Le programme de la semaine est disponible dans les accueils de la mairie.

La mobilisation des agents municipaux contre les intempéries

Indubitablement, sans les agents municipaux des services voirie, espaces verts et bâtiment, la situation durant les chutes de neige de Noël aurait été bien plus difficile à vivre. En effet, pendant 7 jours consécutifs, du 30 décembre au 9 janvier, les agents municipaux n'ont pas ménagé leur peine.



Grâce à eux, les chaussées de la ville ont été utilisables dès le premier jour. Ceci a permis, notamment, que les bus du STAC puissent circuler.

Au total, 10 à 20 agents sont intervenus durant la journée.

5 interventions ont par ailleurs été effectuées par 2 autres agents, de 17h à 20h et de 4h à 8h.

Les îlotiers de la ville se sont chargés de saler les trottoirs dès qu'ils ont pu être libérés par le salage des cours d'écoles, des bâtiments publics, des sentes et des escaliers de la ville.

Rappelons que la température durant cette période était comprise entre -4° et -13°.

Côté matériel

28 tonnes de sel ont été déversées sur les chaussées et 2 tonnes de paillettes déverglissantes sur la place et les placettes pavées, cours d'école, parvis, etc..

Petit point de législation

La loi dispose que les trottoirs doivent être déneigés par les riverains.

Janvier Fêtes à Montataire



2 janvier

Soirée de témoignage et de solidarité avec Gaza en présence d'Alain Blanchard et Fernand Tuil



24 janvier

Repas du Handball club de Montataire



30 janvier

Inauguration de l'art à la galerie d'art



16 janvier

La Municipalité présente ses vœux aux personnalités



24 janvier

Assemblée générale de l'amicale bouliste de Montataire



31 janvier

Réception des



janvier

Baby-gym organisé par le service des sports



27 janvier

Assemblée générale de l'association Martinets services



31 janvier

Concert de Montataire



28 janvier

Spectacle de danse jeune public au Palace "Du sirop dans l'eau"



3 février

Dans le Paul Le



30 janvier



Inauguration de l'exposition du photographe Fred Boucher à la galerie d'art du collège Anatole France

31 janvier



Réception des lauréats du concours d'illuminations 2008-2009

31 janvier



Concert des orchestres à cordes des écoles de musique de Montataire, Creil et Nogent-sur-Oise

3 février



Dans le cadre des classes citoyennes, les enfants de l'école primaire Paul Langevin ont découvert le fonctionnement de la mairie

Des centaines de Montatairiens ont vu leur facture de gaz augmenter de façon exorbitante, s'élevant parfois à plusieurs milliers d'euros. Alerté par nos concitoyens, je suis immédiatement intervenu pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire auprès de GDF/Suez. Il s'est avéré que la société GrDF (filiale à 100% de GDF/Suez) a commis des erreurs dans la relève de compteur. Il s'agit donc d'un problème propre à GrDF et GDF/Suez qui lèse des centaines d'habitants. Avec la municipalité, nous avons demandé que soit tenue une réunion publique où les dirigeants de GrDF et/ou de GDF/Suez viendraient s'expliquer sur les erreurs de relevé, que les dossiers soient ensuite traités au cas par cas, non par téléphone, mais dans un bureau mis à disposition de GDF/Suez par la Ville, qu'un geste commercial fort soit fait en direction des abonnés, qui ne consiste pas seulement en quelques dizaines d'euros mais en une réparation du préjudice subi.

Cette affaire est assez symptomatique des problèmes que pose la privatisation en matière de dégradation du service rendu. Les entreprises privatisées n'ont pas pour objectif principal d'améliorer le service public mais de réaliser des profits afin de rémunérer leurs actionnaires.

Cette logique de privatisation est la même qui préside dans l'ensemble des décisions gouvernementales comme celle annoncée par Nicolas Sarkozy de supprimer la taxe professionnelle, ressource fiscale essentielle aux collectivités (à Montataire, elle représente 67% de nos recettes fiscales, 37% de nos recettes totales). Cette décision provoque à la fois inquiétude et colère des élus et de la population. Nous avons pu le vérifier lors du forum sur l'intercommunalité organisé dans notre ville et auquel plus de 130 citoyens ont participé. Si l'intercommunalité est une nécessité, elle doit permettre de répondre aux besoins des habitants notamment en élaborant un projet fort et ambitieux de développement économique de nos territoires. Or en supprimant la taxe professionnelle, le gouvernement entraîne les collectivités dans une spirale dangereuse qui risquerait soit de supprimer des services, soit d'augmenter la fiscalité dans des proportions insupportables pour la population. Les citoyens présents à cette rencontre l'ont dit, ils refusent cette perspective et nous sommes ensemble, municipalité et habitants, dans la résistance résolue à cette politique.

Nous sommes aussi ensemble solidaires des salariés d'Akzo Nobel Nippon Paint qui défendent leur entreprise, refusent la suppression d'une soixantaine d'emplois et le transfert de leur activité en Allemagne sous prétexte que celle-ci ne serait plus rentable. Les salariés ne doivent pas faire les frais de la crise capitaliste. Plus que jamais nous sommes du côté des salariés en lutte, du côté de l'activité et de l'emploi, pour une société qui mise sur le développement humain et non sur une course à l'argent destructrice et économiquement inefficace.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

Du côté du Palace...

Rond-point de la rue des Déportés
Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi 11 février Slam session

Animée par Dgiz et Dame Gabrielle

La scène est ouverte à tous ceux qui veulent lire leur texte ou le chanter, le jongler... partager ce moment avec le public. Vous pouvez venir écouter, tout simplement, être "le public". Le SLAM, c'est de la poésie urbaine, libérée de toute contrainte. Une soirée conviviale : un texte dit, un verre offert !

**Atelier
d'écriture Slam**
de 14h à 16h et de
17h à 19h (au choix)

Vendredi 13 mars - 20h30 Origines Contrôlées

Mouss et Hakim, les ex-Zebda, poursuivent leur route de musiciens et de militants.

Première partie avec **Camel Arioui** : métissage d'un parcours entre la France et l'Algérie, de sa musique qui mélange tango, valse et rythmes arabo-andalou.

• De 4 à 10 € • Durée du spectacle : 2h15



Samedi 21 mars - 20h30 Cabaretje café théâtre

Cabaretje (petit cabaret belge) / 176-25 est un spectacle musical et théâtral. Des chansons "néoréalistes", poétiques ou ironiques se mêlent à des sketches et à des numéros burlesques.

• De 4 à 10 € • Durée du spectacle : 1h30



Vendredi 27 mars - 20h30

Sawa Sawa Danse avec Pascal Giordano

Un solo bouleversant. Une danse intérieure et harmonieuse. Un travail de lumières et de projection qui nous incite à la rêverie.

Mercredi 25 mars

Rencontre et stage avec Pascal Giordano

Deux groupes : 14h-17h et 17h-20h
Renseignements et inscriptions au Palace

Samedi 4 avril - 20h30

Courir les rues - Élise Belmont Chanson

Une soirée chanson pour s'émouvoir, faire la fête et danser, découvrir de nouveaux talents qui savent manier le verbe et l'archer, une soirée porteuse d'espoir !

• De 4 à 10 € • Durée du spectacle : 2h30

Du 14 mars au 10 avril

Exposition Taysir Batniji

Né à Gaza en 1966, Taysir Batniji mène depuis plusieurs années une réflexion sur des questions d'identité, d'existence, d'absence et de disparition.

Rencontre avec l'artiste et vernissage le samedi 14 mars à 15h au Palace



L'AMEM a 20 ans !



L'Association municipale pour l'enseignement et l'éducation musicale (AMEM) a vingt ans cette année. Elle les célébrera les 27 et 28 juin par une manifestation qui se déroulera dans l'église Notre-Dame de Montataire.

C'est une belle occasion de faire connaître cette association d'éducation populaire. Nous reviendrons chaque mois, jusqu'en juin, sur les activités de l'AMEM.

Dans ce numéro, arrêtons-nous d'abord sur son histoire. Celle-ci a commencé en 1989, lorsque les élus ont décidé de créer une structure destinée à permettre l'accès de tous les enfants de la ville à une éducation musicale de qualité. Volontaire ou non, le lieu choisi pour l'installer est symbolique : dans l'enceinte de l'école élémentaire Jean Jaurès.

242 enfants suivent aujourd'hui un enseignement musical dans le cadre des ateliers proposés par l'AMEM et, ce, à un tarif proportionnel aux revenus de leurs parents. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne nationale.

L'association a, par ailleurs, développé des interventions en milieu scolaire. Trois intervenants se rendent en effet dans les écoles préélémentaires et élémentaires de la ville et de communes environnantes pour une sensibilisation à la musique. Et ce, en lieu et place de l'État qui n'assure pas cette mission. Cela concerne au total 1800 élèves sur l'ensemble de l'année scolaire.

Alors que la pratique de la musique est souvent réservée à une élite, à Montataire, on peut dire qu'elle s'est démocratisée de manière remarquable. Les moyens engagés par la municipalité n'est pas étranger à ce succès et traduisent bien ce souhait des élus de créer une structure d'éducation populaire. En effet, la subvention accordée par la ville représente plus de 66% du budget de l'AMEM.

Rendez-vous au prochain numéro pour poursuivre la découverte de l'association. En attendant, n'hésitez pas à assister, dans les salons de la RPA, aux auditions des élèves de l'école de musique :

- Le 18 mars à 18h : Audition de piano
- Le 26 mars à 18h : Audition de chant

Vous pouvez également participer à l'atelier de découverte des chants et musiques traditionnels picards qui aura lieu le 14 mars de 14h à 18h. Inscriptions à l'AMEM au 03 44 25 69 65.

Le billet de la Compagnie Chenevoy

Bonjour à tous !

Ce mois de mars marque une courte pause dans le planning des représentations de la Compagnie qui en profitera pour peaufiner son dernier Apéro-Théâtre et se préparer au Festival d'Avignon.

Projection privée sera en effet présent durant ce festival, à l'Espace Alya, du 8 au 31 juillet. Si vous en avez l'occasion, nous serons heureux de vous compter parmi le public avignonnais !

Les choses se précisent aussi pour la saison 2009/2010, la Compagnie jouera **Projection privée** les 13 et 14 octobre à l'Espace Saint-André d'Abbeville, le 16 octobre à la MCL de Gauchy, et les 9, 10, 11 décembre à la Comédie de Picardie d'Amiens.

Mais il ne faut pas oublier **Les sept jours de Simon Labrosse** qui sera joué le 1^{er} avril au Foyer Rural de Braine !

À Montataire, une nouvelle brigade d'interventions est en marche pour le Printemps des Poètes au lycée André Malraux... et si on parlait de l'OuLipo ?

À très bientôt !



La crise économique

Au mois de décembre, nous avons dressé un état de la situation des entreprises de la ville. Deux mois plus tard, la situation demeure toujours aussi préoccupante.

C'est le cas de **Goss International** dont les salariés sont toujours en attente d'informations concrètes concernant un éventuel plan de suppressions d'emplois, annoncé le 31 octobre par le Président du groupe. Le seul élément nouveau et peu rassurant concerne la centaine d'emplois supprimés dans le même groupe aux USA. Pour les militants syndicaux, la direction pourrait aller jusqu'à une fermeture de l'usine de Montataire. Les salariés attendent donc dans l'angoisse qu'on veuille bien leur dire ce que leurs emplois vont devenir.

Pour ce qui est de **Still Saxby**, la baisse des commandes de 50% laisse planer quelques inquiétudes même si les délégués syndicaux disent ne pas redouter de plan de suppressions d'emplois au niveau de l'usine de Montataire. Néanmoins, sur 15 emplois d'intérim, 7 n'ont pas été renouvelés.

ainsi 67 emplois.

Le groupe Akzo Nobel avait pourtant réalisé plus de dix milliards de bénéfice.

Arcelor-Mittal : Après la fermeture complète de l'usine durant quinze jours, période au cours de laquelle les salariés ont été contraints de prendre des jours de congé, le personnel demeure toujours sous le coup d'un plan de départs volontaires. Ainsi, la direction avait annoncé en novembre la suppression de 1400 postes en France. D'après la CGT, pour le moment "aucun salarié ne veut partir y compris ceux qui sont proches de la retraite". Si cela se confirme et que le même scénario se dessine dans les autres sites en France, pour quelle décision la direction optera-t-elle ? En attendant, les salariés doivent prendre, depuis le mois de janvier, et ce jusqu'en février, 8 jours de congé. Quant aux contrats d'intérim, ils ont été suspendus.



L'hôpital de Creil : la fusion rend malade

Depuis plusieurs années, le Comité de défense de l'hôpital de Creil se bat pour la sauvegarde des moyens et contre la fusion avec l'établissement hospitalier de Senlis. Décidée par l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), celle-ci aurait dû s'achever au mois de décembre. Mais c'était sans compter avec la mobilisation du Comité de défense de l'hôpital de Creil. Celui-ci est en effet opposé au projet de fusion car, si celui-ci était entériné, l'hôpital de Senlis verrait fermer ses services de chirurgie, réanimation et probablement médecine. Cela se traduirait pour l'hôpital de Creil par une augmentation d'activités sans moyens, matériels et humains, supplémentaires pour les assumer. "Nous sommes pour des coopérations qui permettent d'augmenter l'offre de soins et les capacités d'accueil. Mais nous refusons une fusion qui, telle qu'elle est présentée, conduirait à une mise à mal du service public" déclare Loïc Pen, médecin urgentiste.

Devant l'ampleur de la mobilisation, le plan de fusion a été suspendu mais celui-ci pourrait passer en force si la Loi Bachelot est votée.



Plusieurs milliers de personnes ont manifesté le 29 janvier à Creil leur désaccord avec la politique gouvernementale

Rappelons qu'en 2007, plus d'une centaine d'intérimaires travaillaient à Montataire. À Hambourg où est implantée l'usine la plus importante du groupe, sept jours de chômage technique ont été annoncés pour le mois de février.

Enfin, au moins une quinzaine de salariés travaillant pour le réseau de distribution du groupe a été licenciée pour "anticiper la crise" a expliqué la direction. Quant à **Akzo Nobel Nippon Paint**, l'unité de production a bel et bien fermé, supprimant

L'entreprise a en effet enregistré une réduction de ses commandes de tôles de 40%. Les représentants syndicaux redoutent désormais une mise au chômage technique en mars. D'autant que la direction du groupe vient d'annoncer un recul de 9% des bénéfices, soit tout de même 9 milliards et envisagerait, par conséquent, de supprimer plus d'emplois que prévu. Il y a comme un malaise. C'est notamment celui-ci qui a poussé plus de deux millions de personnes dans la rue le 29 janvier dernier.

Le Chômage dans la ville

La ville a enregistré en décembre 970 demandeurs d'emplois contre 1012 en novembre. Cette baisse s'expliquerait par une augmentation des chômeurs en fin de droit, ces derniers n'étant pas comptabilisés. Les chômeurs représentent désormais 18% de la population active. Ce chiffre atteignant les 25% pour les moins de 25 ans et même 45% pour ceux vivant dans le quartier des Martinets. Le comité communal d'action sociale constate par ailleurs une hausse du phénomène des travailleurs pauvres.

Journée internationale des femmes



Le 8 mars 1917, on célébrait la première journée internationale des femmes. Plus de 90 ans plus tard, les discriminations dont les femmes sont victimes demeurent nombreuses, notamment dans le monde du travail. À la veille de la célébration du 8 mars, nous revenons sur ces inégalités qui continuent de mobiliser le mouvement féministe.

La précarité se conjugue au féminin

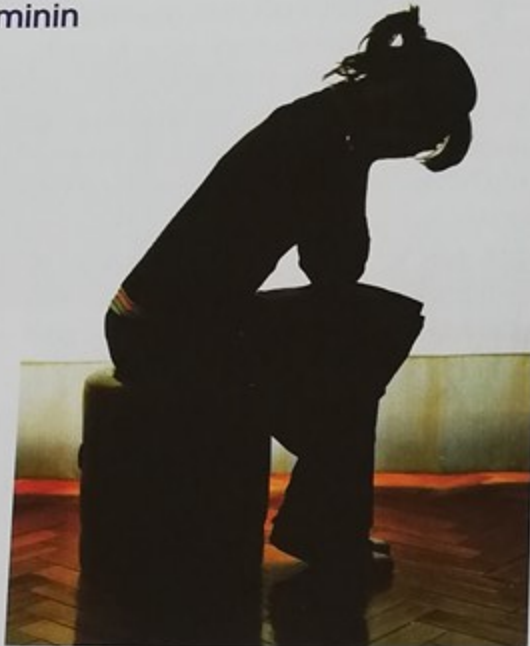
En quarante ans, le taux d'activité des femmes a plus que doublé. Ainsi la population active féminine est passée de 6,5 à 12,5 millions alors que, du côté des hommes, l'augmentation n'était que de 2 millions. Ceci fait dire à la sociologue Margaret Maruani que *"l'essentiel du renouvellement des forces de travail dans notre pays se fait par les femmes"*.

Pourtant, ces dernières sont davantage touchées par la précarité au travail que les hommes. Cela tient notamment aux multiples discriminations dont elles sont victimes, notamment dans le monde du travail.

Ainsi elles représentent :

- 80% des travailleurs pauvres,
- 80% des salariés payés en dessous du salaire minimum,
- 80% des salariés à temps partiel.

Et selon un rapport publié par l'union européenne en 2007, les femmes gagnent toujours 15% de moins que les hommes contre 17% en 1995. La différence se résorbe donc lentement.

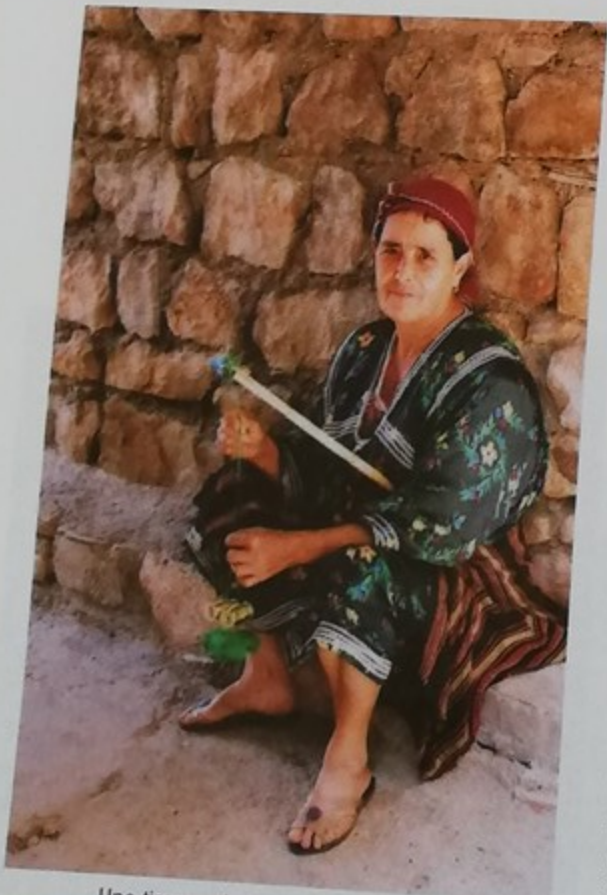


Quant au chômage, même si l'écart a diminué, il demeure une fois et demi plus important que celui des hommes.

Autrefois, on nous expliquait que ces écarts étaient dus à l'insuffisance de qualification des femmes. Or, elles figurent désormais et majoritairement parmi les titulaires de diplômes universitaires. Mais il est vrai aussi qu'elle demeurent cantonnées dans des filières scolaires et professionnelles moins valorisantes.

On a aussi longtemps avancé, pour justifier cette situation inégalitaire, l'interruption par les femmes de leur activité professionnelle pour élever leurs enfants. Là aussi, on constate que ça n'est plus le cas aujourd'hui. Les femmes "choisissent" plutôt de cumuler obligations familiales et professionnelles malgré la très grande charge de travail que cela représente.

Pour la sociologue Margaret Maruani, ces discriminations perdurent car *"l'inégalité dans le travail ou l'emploi n'est pas perçue comme scandaleuse. Tout se passe comme si on pensait qu'il n'y a là qu'un simple retard. Alors que sur la contraception et l'avortement, on a avancé parce qu'il y a eu de grands procès politiques, le manifeste des "343 salopes", des scandales"*.



Une tisserande kabyle en train de filer sa laine

Petite histoire du 8 mars

C'est Clara Zetkin qui propose, en 1910, lors d'une conférence internationale des femmes socialistes que *"les femmes socialistes de tous les pays organisent tous les ans une journée des femmes qui servira en premier lieu la lutte pour leur droit de vote"*.

Mais la date n'avait pas encore été fixée. Ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg que la tradition du 8 mars se met en place.

La légende veut que le choix du 8 mars remonte à une grève d'ouvrières américaines du textile en 1857 à New York qui revendiquaient de meilleures conditions de travail. Il faut attendre 1982 pour apprendre, grâce aux travaux de deux historiennes, que ces événements n'ont en réalité jamais existé.

Peut-être s'agit-il d'un hommage déguisé à Clara Zetkin qui est née en 1857.

Le fait est que de nombreux pays ont choisi le 8 mars à la suite de la résolution des Nations Unies, invitant, en 1977, les États à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale.

En France, le 8 mars est consacré "Journée internationale des femmes" en 1982.

Hommage à Olympe de Gouges

Elle fut, en effet, la première féministe connue de l'histoire. Elle rédigea la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne parue le 14 septembre 1791. En son article X, le texte dispose que *"la femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également le droit de monter à la tribune"*. De fait, Olympe de Gouges sera la seconde guillotinée de l'histoire de France pour fédéralisme et anti-bonapartisme en 1793. Cette authentique révolutionnaire militait pour la fin de la traite négrière, la réforme de l'impôt et la Constitution, le droit à l'éducation et au divorce pour toutes et tous. C'était il y a plus de deux cent ans !



Les femmes

slah Jad
études fé
Birzeit, à
pée. Elle répo
nant la situ
nes. Entretien



Rencontre avec
de Jenine

Considérez niennes ja comparé a

Dans la plu
existe une
femmes. M
présentent
vivons sou
Si bien qu
fois sur la
lièrement r
à la lutte p
que l'occu
difficile de

Quelle es des femm

12% des
contre 25
Israël. Le
palestini
région.
La tutelle
empêche
femmes
ler, elles
n'ont d'a
son. Cel
très élev
À contr
palestini
arabe. A
appris q
cation q
Les Pal
vêtemen
enfants.

*Naqba s
plus de 8

Les femmes palestiniennes payent un lourd tribut à l'occupation

Islah Jad est Directrice de l'Institut des études féminines de l'université de Birzeit, à Ramallah, en Palestine occupée. Elle répond ici à nos questions concernant la situation des femmes palestiniennes. Entretien.



Rencontre avec des Palestiniennes du camp de réfugiés de Jenine

Considérez-vous que les femmes palestiniennes jouissent de droits importants comparé au reste du monde arabe ?

Dans la plupart des pays du monde arabe, il existe une législation régissant le droit des femmes. Mais en Palestine, les choses se présentent différemment puisque nous vivons sous occupation israélienne.

Si bien que l'attention qui se concentre parfois sur la réforme de la législation est régulièrement reportée sur les questions relatives à la lutte pour l'indépendance nationale. Tant que l'occupation n'aura pas pris fin, il sera difficile de parler de droit des femmes.

Quelle est aujourd'hui la situation des femmes sur le marché du travail ?

12% des femmes palestiniennes travaillent contre 25% dans le monde arabe et 45% en Israël. Le pourcentage du travail des femmes palestiniennes est donc le plus bas de la région.

La tutelle israélienne, totale sur l'économie, empêche tout changement dans la vie des femmes palestiniennes. Ne pouvant travailler, elles restent dépendantes des hommes et n'ont d'autres choix que de rester à la maison. Cela favorise un taux de fertilité toujours très élevé.

À contrario, le taux d'éducation des femmes palestiniennes est le plus élevé du monde arabe. Après la Naqba*, les Palestiniens ont appris qu'il valait mieux investir dans l'éducation que dans les biens matériels.

Les Palestiniens sont prêts à vendre leurs vêtements pour payer l'éducation de leurs enfants.

Il y a quelques années, vous disiez que de plus en plus d'étudiantes ne voulaient plus se rendre à l'université à cause des humiliations qu'elles subissaient aux barrages.

Oui, il y a eu un moment où cela arrivait. Les soldats israéliens leur demandaient d'embrasser l'homme qui se trouvait à leur côté dans la voiture, d'enlever leur voile, de danser, de chanter...

Nous avons alors constaté que lorsque le conflit était particulièrement intense, les familles préféraient garder leur fille à la maison et les marier plus tôt.

C'est pourquoi l'Institut d'études féminines a créé un fonds pour, notamment, permettre aux étudiantes venant de villages éloignés de louer un logement à proximité de l'université et par conséquent éviter de passer à travers les barrages.

Il s'agit du fonds Halla Abdallah, du nom d'une jeune étudiante qui est morte à la suite d'un cancer du sein.

L'impossibilité de se déplacer en raison des barrages empêche-t-elle les femmes de se rencontrer et par conséquent de s'organiser ?

Effectivement. Par exemple, en ce qui me concerne, si je veux aller de Ramallah à Naplouse qui se trouve en principe à une heure de route, je dois compter au minimum quatre heures de transport car je dois traverser au moins quatre barrages. Quant à Jérusalem, il nous est interdit de nous y rendre depuis 1992. Et à Gaza, c'est impossible depuis à peu près 1995.

Après l'offensive sur Gaza, nous voulions consacrer notre bulletin, *la voix des femmes*, à cet événement. Comme nous ne pouvions pas nous y rendre, nous avons organisé une vidéo conférence avec des femmes de Gaza. Mais nous étions dans l'incapacité de vérifier si le point de vue présenté par ce groupe de femmes était partagé par d'autres et de relayer d'autres visions de la situation.

Le combat pour faire avancer le statut des femmes est-il devenu secondaire face à la lutte contre l'occupation ?

Je ne peux pas dire cela mais la situation politique nous oblige parfois à changer nos priorités.

À Gaza où près de 25 000 maisons ont été détruites partiellement ou complètement, des centaines de familles sont dehors. La priorité, c'est de soutenir les femmes pour affronter le quotidien. Quand ce sera plus calme, on reviendra sur la lutte pour le droit des femmes.



Célébrez-vous la journée internationale des femmes ?

En général, nous organisons une manifestation unitaire avec toutes les associations de femmes ainsi que de nombreuses initiatives tout au long du mois de mars.

Cette année, à l'université de Birzeit, nous accueillons une conférence sur tout ce qui a été produit comme recherches et ouvrages sur les femmes palestiniennes durant ces trois dernières années.

Si vous voulez soutenir la Fondation Halla Abdallah, contacter Islah Jad : i_jad@yahoo.com

Programme du vendredi 6 mars Salle de la Libération

- 17h30 : Accueil avec thé, café et petits gâteaux
- 18h : Cabaret lecture animé par l'association Femmes solidaires
- 19h : Buffet
- 20h : Projection du DVD "Violences conjugales, 10 films pour en parler" du Secours Populaire Français, suivie d'un débat animé par Fatima Sissani

Entrée libre - Garde d'enfants assurée sur place
Renseignements : CCAS au 03 44 27 55 31



Le Comité local Femmes solidaires de Montataire

vous invite à célébrer

la Journée Internationale des Femmes

le samedi 14 mars 2009

à partir de 14h30

Espace Elsa Triolet

Avenue Anatole France à Montataire

Exposition :

"Laïcité, mixité, égalité pour les droits des femmes"

Débat :

"Le féminisme, une aventure contemporaine."
Lecture de textes/saynètes

*Naqba signifie en arabe catastrophe. En effet, au lendemain de la guerre de 1948 entre les États arabes et Israël, plus de 800 000 Palestiniens sont expulsés de leur terre, et un tiers de leur territoire est occupé par Israël.

Réforme de l'organisation territoriale

Mise en place en décembre par le Président de la République, la commission chargée de plancher sur la réforme de l'organisation territoriale devrait rendre son rapport dans le courant du mois de février. Ce qui a pu en filtrer souève déjà la polémique.

Communes, communautés de communes ou d'agglomération, départements, régions. Les échelons de l'organisation territoriale sont nombreux et complexes. Si bien qu'on parle souvent de "mille-feuilles" pour la désigner. L'ensemble de la classe politique semble donc partager la nécessité d'une réforme. Mais le consensus s'arrête là. En effet, alors même que les conclusions de la commission ne sont pas encore publiques, la polémique est vive.

Ainsi, la commission, présidée par Édouard Balladur, devrait proposer une réorganisation territoriale donnant une prépondérance à l'intercommunalité au détriment des communes d'une part. Et quelque chose qui ressemblerait à une fusion des régions et des départements d'autre part. Concernant l'échelon intercommunal et communal tout d'abord. L'idée serait de renforcer la légitimité des communautés de communes ou d'agglomération en proposant que ses représentants soient élus au suffrage universel direct. Or ils sont actuellement désignés, parmi les élus municipaux, par le Conseil municipal de chaque ville pour représenter les citoyens au sein du Conseil communautaire.

La commune dans l'escarcelle de la réforme

La majorité des maires a clairement manifesté son opposition à une réforme qui irait dans ce sens car elle signifierait la disparition des communes. Ces dernières constituent en effet le premier échelon de la démocratie représentative et les citoyens se déclarent volontiers plus proches de leur maire que de n'importe quel autre représentant de la nation.

Ainsi dans un communiqué de presse du 21

janvier 2009, l'Association des maires de France "considère que la seule circonscription électorale concevable est la commune et que les délégués à l'intercommunalité doivent être choisis au sein de chaque Conseil municipal".

Lors du forum d'ouverture des états généraux de la CAC, Jean-Pierre Bosino avait exprimé, dans le même sens, son opposition à une réduction du pouvoir des communes et plaidé davantage pour un partage de compétence au cas par cas : "la question devrait se poser davantage en terme d'effi-

qui siègeraient dans les deux assemblés pour y délibérer de politiques bien distinctes. On parle également de réduire le nombre de régions, pour passer de 22 à une quinzaine. La région Picardie se verrait alors éclatée en trois régions !

Là encore, cette éventualité a soulevé la bronca de l'Assemblée des départements de France et de l'association des régions. Celles-ci, tout en étant d'accord pour une clarification des compétences, se montrent opposées à une fusion des départements et des régions.

Réforme territoriale et fin de la taxe professionnelle. Quel lien ?

Pour le gouvernement, la réforme de l'organisation territoriale vise à permettre non seulement une clarification des compétences mais également à réaliser des économies. D'autres voient dans cette réforme une manœuvre électorale pour changer les règles du jeu à l'approche des élections régionales prévues en 2010. Il faut en effet rappeler que la majorité des départements et des régions est aujourd'hui gérée par la gauche.

Enfin, il est difficile de ne pas faire le lien entre ce projet de refonte de l'organisation territoriale et l'annonce, par le Président de la République, de la suppression de la taxe professionnelle. Rappelons que celle-ci représente 70% des recettes fiscales de la ville et 50% de l'ensemble des recettes.

La suppression éventuelle d'échelons de l'organisation territoriale s'inscrit dans la démarche visant à faire disparaître la taxe professionnelle.

Les élus locaux attendent une autre réforme de la fiscalité locale qui prenne mieux en compte les revenus et la composition des familles en ce qui concerne les impôts ménage. Et la création d'un impôt économique (une taxe professionnelle réformée) qui viendrait taxer les actifs financiers.

La réforme de l'organisation territoriale a donc des implications très larges. C'est pourquoi cela mériterait un vrai débat démocratique avec l'ensemble des citoyens. Ce n'est pas vraiment la voie empruntée par la commission Balladur.



cacité en laissant à la commune les domaines où elle est plus efficace que la communauté de communes et réciproquement. C'est pourquoi, je préfère parler de coopération intercommunale que d'intercommunalité".

Enfin, lors du dernier congrès des maires de France, le Président de la République s'était déclaré "très réticent à l'idée de l'élection au suffrage universel des élus des communautés de communes parce qu'on se trouverait dans un conflit de légitimité".

L'autre volet de la réforme que proposerait la commission Balladur concernerait le département et la région. Il serait question, sur ce point, d'instituer des conseillers territoriaux

Le crime de l'armée israélienne à Gaza

L'armée israélienne s'est retirée de Gaza le 17 janvier 2009, après une offensive de trois semaines contre les Palestiniens. Le bilan est terrible et les accusations contre Israël accablantes. Retour sur une opération que de nombreux observateurs qualifient de crime de guerre.



gradés contre le risque d'être visés par des mandats d'arrêt internationaux lors de leurs déplacements. On voudrait croire que les victimes palestiniennes ne sont pas mortes pour rien.

L'argument de la légitime défense ne tient pas

Le gouvernement israélien a justifié cette boucherie en expliquant qu'il s'agissait de mettre fin aux tirs de roquettes du Hamas sur des villes du sud d'Israël. Francis Wurtz, tout en condamnant fermement ces actes, précise qu'"il n'y a aucune comparaison possible entre les tirs du Hamas et l'offensive israélienne. L'argument de la légitime défense ne tient pas la route".

Il est d'autant moins crédible que ni Israël ni l'Égypte n'ont respecté l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 19 juin. L'accord prévoyait en effet la levée du blocus de Gaza. Or depuis 18 mois, les Israéliens n'ont cessé de le renforcer.

Quant à l'état égyptien, il s'était engagé à ouvrir le point de passage de Rafah. Sans suite.

Enfin Israël a violé ouvertement le cessez-le-feu en lançant une attaque dès le 4 novembre, tuant plusieurs personnes à Gaza. Or ni le Hamas ni aucune autre organisation palestinienne n'avait tiré de roquettes sur Israël depuis le 19 juin.

Enfin plusieurs éléments tendent à montrer que cette opération, ou plutôt cette boucherie, était prévue depuis plusieurs mois.

Décidément, l'argument de la légitime défense n'est pas recevable.

Un bilan accablant

Selon les services médicaux palestiniens, l'offensive israélienne a entraîné 1330 morts dont :

- 437 enfants de moins de 16 ans
- 110 femmes
- 123 personnes âgées
- 5450 blessés

Sur le plan matériel, les pertes sont estimées à 1,9 milliards de dollars.

■ Khaled Abed Rabbo se trouve dans sa maison avec sa femme, sa mère et ses trois filles lorsque les chars israéliens encerclent le quartier. Les soldats leur donnent l'ordre de sortir. Ils obéissent et quittent leur maison, munis de drapeaux blancs de fortune. Mangeant des chips et des barres de chocolat, les soldats les attendent, affalés sur leur tank. Après les avoir laissés un long moment les mains en l'air, ces derniers pointent leur fusil mitrailleur contre la famille. Ils tuent la petite-fille de deux ans puis celle de quatre ans et blessent la troisième avant de tirer sur la maman et la grand-mère. Toi, on te laisse la vie sauve, disent-ils au père.

C'est le Maire de Bagnolet qui rapporte cette histoire entendue à Gaza où il s'est rendu avec d'autres élus et militants dans le cadre d'une délégation conduite par Fernand Tuil, Président de l'AJPF.

Francis Wurtz, député européen, qui faisait également partie du voyage poursuit : "Nous n'avons pas vu que des destructions en masse. Nous avons vu aussi la trace d'un acharnement contre des civils. Nous avons la conviction que des crimes de guerre ont été commis".

Fernand Tuil martèle : "(...) le but recherché était de tuer, détruire, raser des civils (...)". Robert Falk, le rapporteur spécial de l'ONU pour les territoires palestiniens ne dit pas autre chose lorsqu'il dénonce une population "prise en otage. Aucun enfant, aucune femme, aucun malade ou handicapé n'a été autorisé à quitter la zone de guerre. C'est sans précédent". Il évoque le "spectre de crimes de guerre systématiques".

Pour Uri Avneri, militant israélien pour la paix, il s'agissait "de ne pas risquer la vie d'un seul soldat. La méthode consiste à utiliser l'écrasante puissance de feu de notre armée pour pulvériser tout ce qui se trouve sur son passage (...)".

Effectivement, l'armée israélienne n'a reculé devant rien y compris l'utilisation d'armes chimiques comme le phosphore blanc. Tous les témoignages l'attestent.

Le 14 janvier, 90 organisations, françaises essentiellement, ont déposé une plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) pour crime de guerre.

Jusqu'à-là, rien de nouveau si ce n'est que pour la première fois, Israël semble redouter d'être soumis au droit international. L'armée israélienne a en effet mis en garde ses hauts



Le festival des métiers : c'est la fête des Artisans !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise organise, en collaboration avec l'ensemble des organisations professionnelles et des CFA (Centres de Formation d'Apprentis), un Festival des métiers.

Venez découvrir la Première Entreprise de France, sa diversité, ses savoir-faire, ses emplois, ses filières de formation, ses débouchés...

Festival des métiers de l'artisanat

20-21-22 mars 2009 . Hippodrome de CHANTILLY

Démonstrations . Animations
Expositions par
+ de 150 artisans de l'Oise
Des mini-conférences sur l'environnement
Venez en famille !

Logos: OISE HERDO, FMC, BANQUE POPULAIRE, CA, MAAF, OISE, PICARDIE, Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Nettoyage de printemps

L'Association des Martins-Pêcheurs avec la participation du club de canoë-kayak et le Service municipal espaces naturels sensibles vous invitent à participer au nettoyage des berges le samedi 7 mars

Rendez-vous à 8h au local des Martins-Pêcheurs
15 ter, rue Ginisti à Montataire
Déjeuner offert par la municipalité à 13h
Pour tout renseignement : 06 13 44 09 87

L'Association des Habitants des Fonds de Montataire et Nogent organise un nettoyage du quartier le samedi 21 mars

Rendez-vous à partir de 13h30 à la salle du quartier
Goûter offert par l'association à 17h
Pour tout renseignement : 03 44 71 58 60



Ensemble dans l'Est de l'Oise

PROGRAMME
Verdi

20 déchetteries

1 horaire unique

C'est plus PRATIQUE !

www.smvo.fr

Nouveaux horaires
A partir du 1^{er} janvier 2009



Un seul et même horaire pour toutes les déchetteries du réseau Verdi

- > Du mardi au samedi **9h - 12h** et **14h - 18h**
- > Dimanche **9h - 12h**

Fermeture les lundis et jours fériés



EcoLogic



Portes ouvertes au Lycée Malraux de Montataire

Samedi 14 mars 2009 de 9h à 16h

Parents, jeunes, citoyens : venez nombreux découvrir le lycée de Montataire et ses formations

Groupe communiste et républicain

Une mauvaise odeur de gaz sur la ville

On entend dire souvent que l'argent n'a pas d'odeur. Et bien c'est faux, à Montataire, il a celui du gaz ! Des centaines d'usagers de notre ville déjà confrontés aux dures conditions de vie infligées par la politique actuelle, sont plongés dans l'angoisse et la colère à la réception de factures exorbitantes dépassant pour beaucoup les 1000 €, voire 2000 € de reste à payer. Mi février plus de 330 d'entre eux se sont fait connaître au CCAS. Alertée de cette situation par courrier de Monsieur le Maire en août 2008, la direction de Gaz de France Dolceville à Chantilly est restée sans réponse. Au second courrier du 9 janvier 2009, à la Direction Générale à Paris, c'est la direction régionale à Cergy qui nous a informés par téléphone d'une erreur de relevés de compteurs par le distributeur "GrDF/EDF" entre juillet 2007 et janvier 2008. Parallèlement, le service client à Lannion (Bretagne !!!) a été assailli de réclamations individuelles. Voilà les conséquences de l'éclatement d'une entreprise nationale de proximité livrée à "la concurrence libre et non faussée" dans le cadre du traité européen, pour servir des dividendes aux actionnaires. Souvenons-nous qu'en 2004 Nicolas Sarkozy, alors Ministre des Finances, avait donné sa parole qu'EDF ET GDF resteraient des entreprises nationales... Souvenons-nous aussi que le Conseil municipal, par délibération le 09/10/06, avait adopté à l'unanimité une motion "Pour un pôle public de l'énergie par la fusion 100% d'EDF et GDF". Fidèles à ces valeurs, les élu(e)s Communistes et Républicains sont activement solidaires des usagers du gaz, victimes de la privatisation de EDF-GDF et exigent avec eux des explications publiques, des décisions collectives permettant le traitement au cas par cas, une réduction forte et significative de leurs factures pour préjudice moral et matériel. D'autant que depuis des mois, le prix du gaz, indexé sur le prix du pétrole, n'a pas changé malgré la baisse du coût du baril.

Les élus du Groupe
Communiste et Républicain

Groupe socialiste, radical et apparenté

Suppression de la Taxe professionnelle

Une nouvelle menace pour les collectivités et les ménages !!

La décision de Nicolas Sarkozy de supprimer la taxe professionnelle (TP) dès 2010, dans les conditions qu'il a énoncées, est une faute économique grave.

Le coût de la suppression de taxe s'élève à plus de 26 milliards d'euros et non 8 milliards comme l'a annoncé le Président de la République.

Nicolas Sarkozy s'apprête en fait à supprimer une recette majeure pour les collectivités territoriales (Communes, Départements, Régions) : la TP représente 44% des produits de fiscalité locale de l'ensemble des collectivités.

Qui va payer ?

Nicolas Sarkozy n'a assorti cette décision d'aucune mesure susceptible de financer la suppression de cette taxe : il s'en est tenu à évoquer une vague "taxe carbone", sans aucune précision sur les montants escomptés ni sur les modalités de mise en œuvre. Au regard de tels enjeux financiers, on s'étonne de cette improvisation.

Cela ne fait aucun doute : Nicolas Sarkozy veut d'abord faire porter l'effort sur les collectivités territoriales, déjà asphyxiées par tant de transferts de charges de l'État.

L'État décide sans autre préalable de faire payer les collectivités pour des allègements accordés aux entreprises que lui seul décrète !

Nicolas Sarkozy n'épargnera pas non plus les ménages, qui seront immanquablement mis à contribution, dans une période où l'urgence économique et sociale est à la défense de leur pouvoir d'achat.

Quant aux entreprises, destinataires de ce nouveau cadeau, aucune contrepartie ne leur est à priori demandée. Une exonération d'autant plus injuste alors que la TP assure un lien entre les entreprises et les territoires, quand les collectivités sont créatrices de 73% de l'investissement public. Pire, aucun raisonnement économique ne démontre d'impact de la suppression de la TP sur les décisions d'investissements des entreprises, encore moins sur les délocalisations.

Les élus socialistes et républicains sont favorables à une réforme globale de la fiscalité locale, qu'ils considèrent effectivement comme injuste socialement et inefficace économiquement; cela intègre des évolutions concernant la taxe professionnelle. Mais une telle réforme appelle mesure et responsabilité. Les élus socialistes et républicains n'accepteront pas ce type d'improvisation, dangereuse pour le devenir des territoires, de la solidarité et du pouvoir d'achat.

Permanence des élus PS et apparentés :

Tous les samedis de 11h à 12h en mairie.

Contact : psmontataire@yahoo.fr

<http://montataire.parti-socialiste.fr>

Jean-Pierre Mercier
Président du Groupe Socialiste & Apparenté

Groupe Unité ouvrière

Il y a urgence : arrêt des licenciements

Le 29 janvier, par millions, les travailleurs ont exigé des mesures en faveur de l'emploi et des salaires, à l'opposé des choix du gouvernement qui distribue sans contrepartie des milliards aux banques et aux grands groupes".
À ce jour, 428 milliards d'euros ont été distribués aux spéculateurs et aux banquiers.

Vous le savez, les vagues de licenciements succèdent aux vagues de licenciements. Chaque minute qui passe, il y a un chômeur de plus dans ce pays. Nous posons la question à tous les responsables des organisations ouvrières : quelle réponse apportons-nous à chaque ouvrier licencié ? Devons-nous lui dire qu'il faut rechercher un accompagnement à sa sortie de l'usine ? Ou bien qu'il a le droit d'y rester et de vivre de son travail ? Pouvons-nous lui dire que l'ensemble des partis et organisations du mouvement ouvrier : Parti communiste, Parti socialiste, NPA, Lutte Ouvrière, Parti de Gauche... prennent la responsabilité de mobiliser toute la population pour imposer qu'il n'y ait pas de licenciements ?

Pour notre part, nous estimons que sortir de la situation actuelle exige de remettre en cause le carcan de Maastricht et Amsterdam, de rompre avec les institutions de l'Union européenne, de confisquer les 428 milliards indûment donnés par le gouvernement Sarkozy aux capitalistes et aux spéculateurs, pour les mettre au service de la population.

Nous pensons que l'urgence est la prise de position commune de l'ensemble des partis et organisations du mouvement ouvrier pour l'interdiction des licenciements.

Ce sont les travailleurs qu'il faut sauver, pas les spéculateurs.

C'est en ce sens que le Parti Ouvrier Indépendant s'adressera à l'ensemble des partis et organisations du mouvement ouvrier pour leur proposer la constitution d'un comité national, dans le respect de la diversité et des positions de chaque parti, pour l'organisation d'une marche unie sur Paris pour l'interdiction des licenciements.

Proposition, qui, d'ores et déjà, a été approuvée par les 4 000 participants du meeting qui s'est tenu le 8 février à Montreuil.

Meeting dans lequel ont pris la parole plusieurs militants du mouvement ouvrier européen, confrontés eux aussi à la vague déferlante des licenciements dans leurs pays respectifs : Heinz Werner Schuster, commission ouvrière du SPD de Düsseldorf, Constantin Cretan, dirigeant syndical mineur de Roumanie, Eamon Devoy, responsable du syndicat irlandais de l'électricité TEEU, Lukas Korsiatlis, secrétaire du syndicat des enseignants grecs Olme.

Se sont exprimés également dans le rassemblement Jocelyn Lapitre, militant syndicaliste de la Guadeloupe, mandaté par l'UGTG et le collectif des 49 organisations ouvrières et populaires de Guadeloupe, ainsi que Salah Salah, membre du Conseil national Palestinien.

Alain Lebreton
alainlebreton@neuf.fr

Un artiste autodidacte

Artiste multidisciplinaire et autodidacte, il a exposé ses peintures en novembre dernier à la salle de la Libération. Il n'avait jusqu'alors jamais montré son travail. Ce mois-ci, c'est dans notre magazine que Philippe Lebret s'expose. Portrait.

Philippe Lebret aurait également pu exposer des photos, des dessins parce qu'il est un de ces artistes qui aiment à explorer les formes multiples que recouvre l'art.

Il faut dire aussi que l'artiste est résolument autodidacte et le revendique. Pas besoin des études, ni des grandes écoles, la curiosité et son envie d'essayer lui suffisent.

Il en est ainsi depuis qu'il est enfant : "Je me souviens, j'allais avec ma mère au supermarché Mammouth pour tester sur les ordinateurs ce que j'avais lu dans les revues d'informatique".

Quelques trente ans plus tard, sa passion pour l'informatique ne l'a toujours pas quitté.

Aujourd'hui, il fabrique lui-même des logiciels ou des ordinateurs à partir de pièces détachées, en fonction de l'usage qu'il veut en faire. Du sur mesure. Son entourage n'hésite d'ailleurs pas à lui passer des commandes.

Philippe Lebret s'est formé seul, avec Internet et au contact des gens qui l'entourent : "Je sais prendre le temps qu'il me faut pour me former. J'arrive toujours à acquérir les outils dont j'ai besoin mais je sais qu'il y a des domaines où je ne pourrais jamais aller loin sans aide extérieure comme la programmation".

Sa passion pour l'informatique, c'est également une passion pour le multimédia, l'infographie, l'image.

Elle se décline d'ailleurs dans son travail plastique puisque, nous explique-t-il, "je pars d'images que je récolte sur Internet et que je transforme sur Photoshop. Je les imprime et ça me sert de support".

Ces images sont surtout celles de femmes noires car Philippe Lebret éprouve une véritable fascination pour le monde afro-caribéen. N'a-t-il pas un jour déclaré à l'un de ses amis congolais : "Tu verras,



Entre les odeurs de vernis, térébenthine, White spirit, j'ai un peu de mal à dormir...

un jour on retournera chez nous !", l'anecdote le fait encore sourire.

"D'où ça lui vient ?" se demandent toujours ses parents. Lui-même ne le sait pas vraiment sinon que c'est là depuis longtemps : "Ma mère me dit que gamin, je me retournais toujours sur des femmes africaines en habit traditionnel". Il prépare d'ailleurs un livre articulant des poèmes dont il est l'auteur et des photos qu'il a prises de femmes noires en habit traditionnel pour dire "que s'habiller de manière traditionnelle n'est pas une régression". Un livre dans lequel se côtoieront le français, le créole et une langue africaine qu'il n'a pas encore choisie.

Curieusement, Philippe Lebret n'est pas encore allé sur le continent africain ni dans les Caraïbes : "J'avais peur de la guerre et du sida". Il a compris lui-même qu'il s'agissait là de stéréotypes, il parle d'ailleurs de "peurs-clichés". Il est donc désormais prêt à partir mais "pas comme touriste". Alors il va essayer de participer au Festival des arts nègres qui doit se tenir en décembre prochain à Dakar, au Sénégal. Peut-être s'y rendra-t-il avec une exposition de peinture sur l'esclavage.

Cette tragique période de l'histoire dont il considère "qu'elle a peu de place dans les programmes scolaires".

En attendant, un voyage se profile au Maroc avec l'association "J'aime ma banlieue" pour apporter des jouets dans des orphelinats. Une association dont il gère le site Internet qu'il a lui-même réalisé. Ce Montatairien de 34 ans est un vrai "touche à tout". Il peint, dessine, prend des photos, crée des sites Internet, réalise des supports de communication pour qui le lui demande.

Pour structurer toutes ses activités, il a créé "Djeeinteractive", une association qu'il voudrait transformer en entreprise d'infographie.

Mais pour lui, le plus urgent reste de trouver un atelier car son appartement n'est plus adapté à ses multiples activités : "Entre les odeurs de vernis, térébenthine, White spirit, j'ai un peu de mal à dormir". À bon entendeur...

Mais cela ne l'empêche pas de continuer à créer car Philippe Lebret a des idées plein la tête. C'est peut-être aussi ça qui l'empêche de dormir.

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Janvier 2009

- le 2 : HENNEQUIN Sarah
- le 4 : MUREZ Noham
- le 19 : AIT AHMED OUHSAIN Awatef
ROUSSELLE Alexis
- le 22 : ANICET Iris
- le 23 : MEDJAHED Hanna

Ils se sont mariés

Janvier 2009

- le 24 : CHOUNI Youssef
et MISSAOUI Olfa

Ils sont décédés

Décembre 2008

- le 12 : FINOT Odette, veuve DUMONT, 80 ans
- le 25 : VÉRU Joël, 62 ans
- le 28 : MAROTTE Bernard, 64 ans

Janvier 2009

- le 3 : GILBERT Yvette, veuve DAILLY, 82 ans
- le 6 : GURHEM Marie-Louise, épouse COTTE, 59 ans
- le 13 : PASTOL Léontine, veuve VERMEESCH, 84 ans
- le 20 : HAYN August, 81 ans

JADE News



SPÉCIAL FORUM PREMIER EMPLOI "10^e édition"

Le Forum Premier Emploi aura lieu le **mercredi 25 mars de 9h30 à 17h** au Château des Rochers de Nogent-sur-Oise.

Il s'agit de la 10^e édition de cette manifestation portée par la communauté de communes de l'agglomération creilloise. La ville de Montataire et Jade sont parties prenantes de l'organisation de cet événement.

Ce Forum s'adresse à tous les jeunes, diplômés ou non, à la recherche de leur premier emploi. C'est aussi l'occasion pour beaucoup de prospecter les entreprises présentes afin de trouver un job d'été.

Les jeunes pourront rencontrer des chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines sur différents stands mais, **avec pour grande nouveauté, de passer des entretiens individuels** dans une salle spécialement prévue à cet effet.

Pour préparer au mieux cette manifestation, Jade vous propose, à compter du lundi 9 mars 2009, de venir consulter la liste des partenaires présents sur le forum, de préparer vos CV, d'identifier vos projets professionnels.

Les professionnels de JADE seront présents sur place toute la journée et pourront vous soutenir et vous aiguiller sur le Forum.

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

www.associationjade.com

Permanence du CCAS à JADE

À compter de ce mois, une nouvelle permanence du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Montataire est mise en place.

Elle vous permettra de rencontrer un permanent du CCAS et ainsi découvrir les différentes possibilités et aides facultatives auxquelles il vous sera possible de prétendre, afin de réaliser ensemble au mieux votre projet de vie.

N'hésitez pas à demander un rendez-vous auprès de notre chargé d'accueil PAIJ, Nasser SAIDI.

Un séjour SKI pour 50 jeunes montatairiens

Le service animation a proposé à 50 jeunes montatairiens de 13 à 17 ans de participer à un séjour ski pendant les dernières vacances scolaires.

Malgré les difficultés budgétaires de Jade, il nous a semblé important de conserver cette activité unique **qui permet à nos jeunes de porter les valeurs de Jade** pendant une semaine exceptionnelle.

Le projet pédagogique et l'accompagnement par 8 professionnels mettent en évidence **un vrai savoir-faire** en terme d'organisation et de mobilisation de nos jeunes **sur le thème de la citoyenneté et de l'environnement**.

Le service animation lancera une consultation courant du mois de mars auprès de ses participants pour travailler sur les thématiques séjours de cet été. Nous sommes toujours à l'écoute de vos idées, n'hésitez à venir en discuter avec le responsable du service animation, Tahar ZEHAR.





Bien dans ma Ville

"C'est le moment de participer !"

Bienvenue au
Vote du budget de la Ville
avec Monsieur le Maire et vos élus
le lundi 23 mars 2009

19h à la salle du conseil
Mairie annexe - Rue Jean Jaurès à Montataire

Nous vous y attendons !

